

Contre les 3 millions de manifestants du 28 mars, Chirac a promulgué le C.P.E.
Il propose une « concertation » sur une nouvelle loi ... aménageant les détails du C.P.E.

A BAS LE C.P.E !
A BAS CHIRAC, VILLEPIN, SARKOZY ET LEUR « MAJORITE » UMP!

- Le 28 mars, ce sont près de trois millions de manifestants qui ont défilé dans tout le pays pour exiger le retrait du C.P.E., et, avec ainsi porter un coup décisif qui briserait l'offensive du gouvernement UMP-UDF et du Medef.
- Le 31 mars Chirac, retranché derrière la constitution bonapartiste de la 5^{ème} république, a promulgué la loi qui crée le CPE. Chirac a aussi annoncé une autre loi, dans un certain délai, pour en modifier des détails. Il manœuvre, mais maintient l'essentiel : un contrat dérogatoire pour la jeunesse, un contrat précaire pour la faire taire, la deuxième étape, après le CNE, pour casser tout le droit du travail en France.

Comment cela est-il possible ? Alors que des dizaines d'universités, des centaines de lycées, sont en lutte avec une détermination remarquable, alors que tout le mois de mars, ce sont des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes qui ont répondu chaque fois plus nombreux à l'appel des directions à manifester et à faire grève, il faut répondre à cette question.

Ce sont les dirigeants syndicaux réunis le 29 mars après-midi à Paris qui ont à en répondre.

En effet ce sont eux qui ont décidé d'écarter ce que notamment, la coordination étudiante leur demande depuis des semaines, à savoir l'appel à la grève générale. Ils ont écarté l'appel à une manifestation nationale et centrale à Paris, au siège du pouvoir, là où des milliers de jeunes ont voulu se rendre le 31 au soir : l'Elysée, Matignon, l'Assemblée nationale.

Les directions syndicales CGT, FO, FSU, UNEF, etc., ont décidé de convoquer une nouvelle journée d'actions, à 4 jours du début des vacances scolaires. Pourquoi ? Ils ne veulent pas « *infliger une défaite politique au gouvernement* », dont ils « *ne demandent pas la démission* », a précisé au nom de tous, à l'issue de l'intersyndicale, Julliard (UNEF). Ils s'en sont tous remis à Chirac, tout comme l'a fait la « gauche unie » (PS, PCF, Verts, LCR...), laquelle vient de décider... le lancement d'une pétition ! Voilà pourquoi Chirac, appuyé sur son conseil constitutionnel, a promulgué la loi. Il a déclaré à son tour: « *il ne doit y avoir ni vainqueur, ni vaincu* ». Mais la loi est promulguée : le CPE est maintenu !

Si, il doit y avoir un vaincu : Chirac, son gouvernement, sa « majorité » UMP. Voilà ce que veulent l'immense majorité des travailleurs et de la jeunesse. En engageant la préparation d'une nouvelle loi, ce que cherche Chirac, c'est à ce que soit renoué le « dialogue social ». Villepin, désireux de renforcer le caractère bonapartiste de la 5^{ème} République en prenant appui sur les défaites infligées à la classe ouvrière à l'automne, s'était dispensé, pour passer en force. Mais la démonstration a été faite : sans concertation avec les directions des organisations syndicales le gouvernement peut se trouver face aux plus grandes difficultés politiques. Chirac a chargé Accoyer, chef du groupe parlementaire UMP, d'engager la concertation pour associer les directions syndicales, le PS, le PCF, à la future loi. Accoyer et Sarkozy ont déjà cherché à prendre contact.

La première responsabilité des dirigeants syndicaux, c'est de refuser toute concertation, toute coopération avec le gouvernement ou ses chargés de mission de la « majorité » UMP, ultra-minoritaire dans le pays.

Le gouvernement veut faire voter une deuxième fois le CPE, relooké, à l'Assemblée nationale ? On peut l'en empêcher !

Pour cela, la jeunesse, les travailleurs, doivent imposer aux directions syndicales tant qu'il en est temps :
AUCUNE CONCERTATION AVEC LA « MAJORITE » UMP, AVEC LE GOUVERNEMENT
APPELZ A LA MANIFESTATION NATIONALE, A L'ASSEMBLEE, POUR L'ABROGATION DU C.P.E.
APPELZ IMMEDIATEMENT POUR VAINCRE LE GOUVERNEMENT A LA GREVE GENERALE

Etudiants, travailleurs, jeunes. Les revendications ne s'arrêtent pas à l'abrogation du C.P.E. Mais si le gouvernement ne capitule pas en retirant le C.P.E., alors aucune revendication ne pourra être satisfaite. S'il ne subit pas une défaite, alors inévitablement il reprendra l'offensive et continuera de semer le malheur et la misère dans le pays. S'il est battu, les conditions seront propices pour chasser Chirac, son gouvernement, sa « majorité » UMP, sans attendre 2007, porter au pouvoir un autre gouvernement, un gouvernement d'unité des organisations du mouvement ouvrier, sans représentants de la classe capitaliste.

Assurer le droit au travail, c'est possible. Les besoins sont immenses. Orienter la production de façon à les satisfaire, recruter massivement dans les secteurs utiles, interdire les licenciements, diminuer le temps de travail pour que tous travaillent, avec un CDI pour tous, sans flexibilité ni précarité, voilà comment on peut vaincre le chômage ! Pour cela, il faut porter au pouvoir un gouvernement qui rompe avec la loi du profit, rejette les exigences des patrons et des marchés financiers, n'hésite pas à les exproprier.

Dans le combat pour infliger une défaite au gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy, pour imposer l'abrogation du C.P.E, peuvent se regrouper ceux qui contribueront à construire le parti nécessaire pour défendre cette orientation, le parti révolutionnaire, pour le socialisme.

Ne restez pas isolés ! Prenez contact !

Supplément à *Combattre pour le Socialisme* n°24

Cercle pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire, de l'internationale ouvrière révolutionnaire
Contactez – nous en écrivant à : GER : 140 Bd de Ménilmontant – 75020 PARIS- Site internet : <http://socialisme.free.fr>